

# LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES MET EN LIGNE SON SITE INTERNET



Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture**  
en **zones humides** du bassin Artois-Picardie

**Un site internet :** <https://www.pmazh.fr/>

Après 10 ans d'existence et de production le PMAZH souhaite mettre à disposition toutes ses ressources sur un seul et même site : <https://www.pmazh.fr/>

Le site internet du PMAZH se veut comme une porte d'entrée pour les techniciens et tous les agriculteurs exerçant en milieux humides, qu'ils soient éleveurs ou maraîchers. Les témoignages d'agriculteurs engagés et convaincus y sont relayés, car qui mieux qu'un agriculteur peut parler à un autre agriculteur ?

Publications, témoignages sur le suivi technico-économique, résultats du programme, retours d'expériences, rapports d'études... le site internet offre de nombreuses ressources. On y trouve également un formulaire de prise de contact avec les techniciens du programme qui permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

## Pourquoi ce programme ?

### Les enjeux du programme

La conservation des prairies est fortement dépendante du maintien de l'élevage. En effet, un tiers des zones humides est occupé par des prairies exploitées par des agriculteurs. Or, dans les Hauts-de-France, les surfaces en herbe ne représentent plus que 14% des surfaces agricoles utilisées et 9% du territoire régional\*.

\* source : Observatoire de la Biodiversité des Hauts-de-France 2019 : <https://www.observatoire-biodiversite-hdf.fr/indicateurs-biodiversite>

### Un enjeu de niveau international :

Les zones humides rendent de nombreux services aux communautés humaines : support de biodiversité, pollinisation, alimentation des animaux d'élevage, préservation de la ressource en eau, limitation de l'érosion des sols, stockage de carbone, qualité des paysages. Pour cela, elles font l'objet d'une convention internationale dite "convention de Ramsar".

Dans le cadre de la date anniversaire de signature de cette convention, le 2 février célèbre chaque année la journée mondiale des zones humides. Elle se prolonge tout au long du mois de février par plus de 900 animations partout en France dont une centaine dans les Hauts-de-France.



Quelques chiffres clés sur les zones humides (Observatoire National de la Biodiversité)

## Le PMAZH, comment ça marche ?

Pour faire des prairies humides un atout, le PMAZH expérimente avec les éleveurs volontaires des solutions adaptées répondant à trois dimensions : technique, économique et environnementale. Par

exemple, les tournées « Pâtur-ajust » permettent d'adapter les pratiques d'élevage aux ressources offertes par les prairies naturelles. Les actions proposées aux agriculteurs du PMAZH permettent ainsi d'accompagner des changements de pratiques à la fois gagnant pour l'éleveur ou le maraîcher, et gagnant pour l'environnement et la biodiversité. Pour rejoindre le programme, il faut faire partie de l'un des territoires identifiés.

## De nombreux partenaires associés :

Sous l'égide de l'Agence de l'eau Artois Picardie, le PMAZH est le fruit d'une dynamique collective structurée. Elle rassemble plus de 15 partenaires comme les Chambres d'Agriculture ou encore les Parcs naturels régionaux.



Partenaires du PMAZH

## Où cela se passe-t-il ?

Le Programme de Maintien de L'agriculture en Zones Humides est déployé sur le bassin Artois-Picardie. Il couvre plusieurs territoires emblématiques et caractérisés par la présence de prairies humides : le Marais Audomarois, la basse vallée de la Slack, la plaine Scarpe-Escaut, la plaine maritime picarde, et la moyenne vallée de la Somme. A ces territoires s'ajoutent l'Avesnois et le Boulonnais concernés par un programme plus large sur les prairies.



Accompagnement technico-économique © Michel Blossier pour IDELE

## Chiffres clés du PMAZH



## Contact presse :

**Sébastien Mézière**, Forum des Marais Atlantiques, animateur du Groupe de Travail Communication du PMAZH

[smeziere@forum-marais-atl.com](mailto:smeziere@forum-marais-atl.com) - 06 79 26 49 24